

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
DE VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

DATE : 30/03/93
N0 DE DEPOT : 352
R.C.S. VILLEFRANCHE-SUR-SAONE
N0 DE GESTION: 67 B 00006

BORDEREAU INPI -DEPOT D'ACTES DE SOCIETE

-----Nom et adresse de la Société -----

LAFONT(A)

320 FOULC(RUE GEORGES)
69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE

Nous soussigné greffier du Tribunal de Commerce de VILLEFRANCHE-SUR-SAONE avons déposé à la date ci-dessus au rang de nos minutes :

Une pièce

concernant la Société désignée ci-dessus et dont l'objet est le suivant:

DIRIGEANTS - ORGANES DE CONTROLE (modif.)
Délibération - Décision

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ SINCÈRE ET CONFORME
FAIT À VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE
LE 22 MARS 1993


P. DALLEMAGNE
Par délégation
du Conseil d'Administration.

A.LAFONT.SA
320.Rue Georges Foulc
BP. 481
69665. VILLEFRANCHE S/SAÔNE CEDEX

352

67 Bl.



GROUPE A.LAFONT

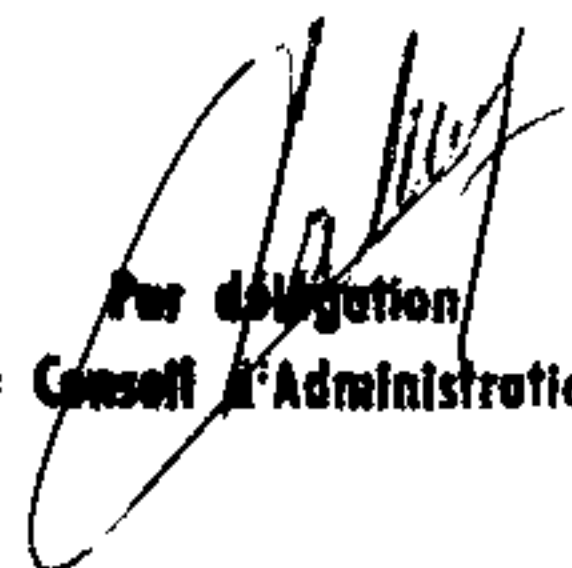
**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 22 JANVIER 1993**

————— **EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 1992** —————

17. The following information was obtained from the records of the Department of the Interior, Bureau of Land Management, regarding the land ownership of the area:

1. *Chlorophyll a* and *Chlorophyll b* were determined by the method of Arar and Collins (1971).

SOMMAIRE


 Par délégation
 du Conseil d'Administration.

Comptes consolidés

Bilan	2
Compte de résultat	4
Tableau de financement	5
Principes comptables	7
Périmètre de consolidation	8
Notes annexes	9
Rapport de certification	11

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jean RUDLOFF
 Président-Directeur Général
 Roger GILARDI
 Administrateur
 Pierre GARNIER
 Administrateur
 Bernard TENDANT
 Administrateur

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Titulaires :
 Cabinet TURQUIN, BUTHURIEUX
 et Associés
 Cabinet GARCIN
 Suppléants :
 Pierre FRENOUX
 Etienne CARRE

DIRECTION GÉNÉRALE

Jean RUDLOFF
 Président-Directeur Général
 Patrice GUILBERT
 Directeur Général

Comptes société mère

Assemblée Générale Ordinaire

Bilan	12
Compte de résultat	15
Annexe aux états financiers	17
Renseignements concernant les filiales et participations	24
Résultats financiers	24
Rapport de gestion	26
Rapport général des Commissaires aux Comptes	28
Rapport spécial des Commissaires aux Comptes	29
Renouvellement de mandat et nomination d'Administrateurs	30
Résolutions	31

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ SINCÈRE ET CONFORME
FAIT A VILLEFRANCHE-SUR-SAONE
LE 22 MARS 1993

RÉSOLUTIONS


P. DALLEMAGNE
Par délégation
du Conseil d'Administration.

A.LAFONT.SA
320.Rue Georges Foulc
BP. 481
69665 VILLEFRANCHE S/SAONE CEDEX

TEXTE DES RÉSOLUTIONS

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes de l'exercice 1991/1992 (bilan, compte de résultats et annexes) tels qu'ils lui sont présentés par le Conseil d'Administration.

Elle constate que les comptes de l'exercice 1991/1992 font ressortir un déficit comptable de 18 417 422 francs.

Elle donne quitus entier et définitif aux Administrateurs pour leur gestion durant le même exercice clos au 31 août 1992.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, approuvant la proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter le résultat de la façon suivante :

- Report à nouveau au 31 août 1992
avant affectation du résultat : (43 425 604)
- Déficit de l'exercice affecté
au report à nouveau : (18 417 422)
- Report à nouveau déficitaire
après affectation du résultat : (61 843 026)

L'Assemblée prend acte qu'il n'y a pas eu de distribution de dividende au titre des trois précédents exercices.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées aux articles 101 et suivants de la loi du 24 juillet 1966 et statuant sur ce rapport, approuve les opérations qui y sont énoncées.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle, pour une durée de six années, le mandat d'Administrateur de M. Roger GILARDI, dont les fonctions viendront à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 1998.

M. Roger GILARDI accepte et déclare n'être atteint par aucune mesure ni dispositions susceptibles de l'empêcher de remplir ces fonctions.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale nomme Administrateur, pour une durée de six années, M. Patrice GUILBERT, dont les fonctions viendront à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 1998.

M. Patrice GUILBERT accepte et déclare n'être atteint par aucune mesure ni dispositions susceptibles de l'empêcher de remplir ces fonctions.

SIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer aux membres des organes d'Administration une rémunération inchangée et globale sous forme de jetons de présence à hauteur de soixante mille francs.

SEPTIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne au porteur de copies ou extraits du procès-verbal de la présente assemblée, tous pouvoirs pour effectuer tous dépôts et formalités de publication légale et autres qu'il appartiendra.

A.LAFONT.SA